

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2026

DELIBERATION 04 ONF - Forêt domaniale indivise Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le **22 avril 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Absents : 0

Présents : M. BEAUQUESTE, Mme TOUSTARD, M. DEMASLES,
M. LORiot DE ROUVRAY, Mme DUCOS, Mme CABANNE, Mme CAZENAVE, M. COMBES,
Mme COURADET, M. FRANCIN, M. LABRUYERE, Mme LATAPIE-ARRIHOUIL, M. PIQUEMAL

Absents : Mme CASTERES, M. CRIADO,

Secrétaire de séance : Mme CAZENAVE



DELIBERATION 04 ONF - Forêt domaniale indivise Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026.

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de l'Office National des Forêts pour le programme de travaux en forêt domaniale indivise de Saint-Pé-de-Bigorre susceptibles d'être réalisés en 2026.

Descriptif des actions et localisation	Quantité	Unité	P.U.	Montant part en € (HT)	
				ONF	Commune
<p>Opérations sur limites parcellaires : Entretien périmètre : peinture des liserés, placards, bornes et leurs repères (Ref : 04-LIPA-EPS04) Localisation : Périmètre FDI – parcelles 21,22,23 Matérialisation du périmètre 3 couches de peinture sur les guidons et les placards + bornes 3122 m à réaliser au total bornes 244 à 311</p>	3.122	Km	5 386 €	2 693 €	2 693 €
Sous total			5 386 €	2 693 €	2 693 €
<p>Opérations liées à l'accueil du public : Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique (réf : 04-LOI-ENTR00) Localisation : sentier du Bédât, Aouilhet, Pladi, Bat de Hau, Isarce (1 passage à minima avant la montée du bétail aux estives) + sentier karstique (1 passage à minima avant juin) Entretien ensuite selon les besoins sur le réseau de sentiers au fil de l'année. Prévision de 15 journées maximum à facturer au besoin Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %</p>	15	U	8 114 €	4 057 €	4 057 €
Sous total			8 114 €	4 057 €	4 057 €
<p>Travaux d'infrastructure - Conseil, assistance administrative et technique – compétence infrastructures forestières (réf : 08-CONS-INFRO0) Localisation : Route forestière du Bédât Maitrise d'œuvre complète des travaux d'infrastructure assurée par l'ONF Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %</p>	1	Forfait	5 070 €	2 535 €	2 535 €
Sous total			5 070 €	2 535 €	2 535 €
Total du montant des travaux faisant l'objet d'un prestation ONF à facturer par l'ONF à la commune des Saint-Pé-de-Bigorre en TTC					9 285 € TTC

Total 18 570 €TTC part communale 9 285 €



Travaux d'infrastructure à prévoir.

Descriptif des actions et localisation	Quantité	Unité	P.U.
<p>Prestation encadrées : Entretien divers de route empierrée (Réf: 04-DESS-ERE00) – travaux de réfection Localisation : Route forestière du Bédât Travaux réalisés par une entreprise externe avec maîtrise d'œuvre assurée par l'ONF. Proposition établie en considérant que la commune de Saint-Pé-de-Bigorre sera maître d'ouvrage de l'opération. Participation ONF au financement en tant que copropriétaire après délégation de la maîtrise d'ouvrage à la commune de Saint-Pé-de-Bigorre formalisée par l'établissement d'une convention. Les travaux constitueront en :</p> <p>Option 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise en service des ouvrages de gestion de l'eau Réfection de la couche de roulement avec apport de matériau. <p>Coût estimatif total : 50 000 € HT de travaux à partager à 50 % à la charge de la commune et 50 % à la charge de l'ONF (soit 25 000 € HT chacun)</p> <p>Option 2 : Coût estimatif total pouvant être réduit à 25 000 € HT si on ne fait aucun apport de matériau d'empierrement à partager à 50 % à la charge de la commune et 50 % à la charge de l'ONF (soit 12 500 € HT chacun)</p> <p><i>Dossier Loi sur l'eau déposé en 2025 – mesures environnementales à prendre en compte (écrevisse à pattes blanches avec pêche de sauvegarde prévue)</i></p>	1.70	Km	50 000 €
Sous total estimatif HT			50 000 €

PLAN DU FINANCEMENT ENVISAGEE POUR LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE A PAYER A L'ENTREPRISE QUI SERA TITULAIRE DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

A- Montant estimatif des travaux à la charge de la commune en tant que maître d'ouvrage délégué de l'opération en HT		
Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
50 000 €	10 000 €	60 000€
B- Participation de l'ONF au financement des travaux réalisés par l'entreprise externe avec maîtrise d'œuvre ONF – Facturation à élire par la commune vers l'ONF		
Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
25 000 €	5 000 €	30 000€
C- Reste à charge de la commune après versement de la participation de l'ONF au financement des travaux d'infrastructure (A-B)		
Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
25 000 €	5 000 €	30 000€



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- le programme d'actions 2026 comme suit, et d'inscrire les crédits au budget 2026.

Descriptif des actions et localisation	Quantité	Unité	P.U.	Montant part en € (HT)	
				ONF	Commune
Opérations liées à l'accueil du public :					
Entretien et propreté de sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétique (réf : 04-LOI-ENTR00) Localisation : sentier du Bédât, Aouilhet, Pladi, Bat de Hau, Isarce (1 passage à minima avant la montée du bétail aux estives) + sentier karstique (1 passage à minima avant juin) Entretien ensuite selon les besoins sur le réseau de sentiers au fil de l'année. Prévision de 15 journées maximum à facturer au besoin Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %	15	U	8 114 €	4 057 €	4 057 €
Sous total			8 114 €	4 057 €	4 057 €
Travaux d'infrastructure					
- Conseil, assistance administrative et technique – compétence infrastructures forestières (réf : 08-CONS-INF00) Localisation : Route forestière du Bédât Maitrise d'œuvre complète des travaux d'infrastructure assurée par l'ONF Financement des travaux partagé entre l'ONF et Commune à hauteur de 50 %	1	Forfait	5 070 €	2 535 €	2 535 €
Sous total			5 070 €	2 535 €	2 535 €
Total du montant des travaux faisant l'objet d'un prestation ONF à facturer par l'ONF à la commune des Saint-Pé-de-Bigorre en TTC					6 592 € TTC

Total 13 184 €TTC part communale 6 592 €

- La programmation des travaux d'infrastructure et d'inscrire les crédits dans un budget à venir.

Pour : 13
 Contre : 0
 Abstention : 0

Secrétaire de séance
Mme CAZENAVE

Le 4 mai 2023
Le Maire,
JC. BEAUQUESTE

